

Document de base pour l'appel à projets 2017/2018

Historique/forme juridique

La SGIM-Foundation est une fondation sans but lucratif qui a été créée le 12 avril 2010 afin d'utiliser les dons et contributions faites par des tiers exclusivement à des fins scientifiques et de formation prévus par ses statuts. La Fondation est une entité juridique séparée de la Société suisse de médecine interne générale (SSMIG anciennement SSMI) et de ses activités. Elle soutient des projets ou des formations dans le domaine de la Médecine Interne Générale (MIG) par des appels à projets ou des bourses.

Objectifs

Le but de la fondation est le développement de l'enseignement et de la recherche dans le domaine de la médecine interne générale en Suisse et la remise de bourses à des jeunes ou futurs internistes. Le soutien de la fondation inclut tout particulièrement:

- soutien de projets de recherche pouvant relever de la recherche clinique, de l'épidémiologie clinique, ou de la recherche sur les services de santé et l'organisation des soins, qui concernent au sens étroit ou au sens large la médecine interne générale;
- remise de prix et de bourses;
- soutien à la mise sur pied ou à la conduite de projets de formations pré-graduées, post-graduées et continues;
- soutien à la mise sur pied d'actions en faveur des patients.

Les activités de la Fondation peuvent s'étendre à d'autres domaines et objectifs compatibles avec les buts précités.

Groupes cibles

Membres de la SSMIG, membres d'autres sociétés de discipline, experts en soins, spécialistes médicaux et scientifiques, ainsi que tout autre groupe de spécialistes et de professionnels venant directement du domaine de la MIG (p. ex. informatique, gestion des connaissances, gestion d'entreprise, etc.)

Thèmes/messages

La SGIM-Foundation lance un appel à projets sur le thème **relève en Médecine Interne Générale** doté de trois prix de CHF 50 000 chacun pour 2017/2018. Seront soutenus des projets de recherche étudiant les aspects suivants dans les domaines stationnaire et ambulatoire:

- Sondages sur les résultats (outcomes) tels que la satisfaction au travail (y c. qualité de la formation postgraduée), le bien-être, le risque de burn-out, les perspectives d'avenir et les souhaits de carrière (y c. carrière académique) etc. de la relève en médecine interne générale
- Lien entre les facteurs prédictifs (facteurs personnels, environnement de travail) et les résultats ci-dessus
- Études d'observation sur la qualité et l'efficacité des processus de travail et des modèles de travail pour la relève à l'hôpital et en cabinet
- Études d'intervention sur l'amélioration de la qualité/de l'efficacité des processus de travail (p. ex.: par la réduction des charges administratives) et l'amélioration de la satisfaction au travail et de l'attrait de la profession pour la relève en MIG.

Structures/missions

Les organes de la fondation

Les organes de la fondation sont constitués par son conseil de fondation, la secrétaire générale et l'organe de révision. Le conseil de fondation comprend au moins cinq personnes. Le président de la SSML, ainsi qu'au minimum un membre du comité directeur de la SSMIG doivent en être membre. Le conseil de fondation est compétent pour accueillir de nouveaux membres ou remplacer ses membres.

Composition du conseil de fondation

Le conseil de fondation est actuellement constitué du Prof. Jean-Michel Gaspoz, président; du Dr. Jürg Pfisterer, vice-président; du Prof. Drahomir Aujesky; du Prof. Verena Briner; du Dr. François Héritier; du Dr. Romeo Providoli; du Dr. Susanna Stöhr et du Prof. Andreas Zeller ainsi que de l'avocate Bernadette Häfliger Berger, secrétaire générale de la fondation.

Missions du conseil de fondation / du secrétariat de la SGIM-Foundation

Le conseil de fondation, autrement dit le jury, est responsable des questions stratégiques, conceptuelles et organisationnelles liées à la Fondation, en coopération avec le secrétariat de la SGIM-Foundation.

Les missions du jury

Le jury, autrement dit le conseil de fondation, sélectionne les lauréats sur la base des propositions et des recommandations du comité consultatif scientifique et les informe par l'intermédiaire du secrétariat de la SGIM-Foundation. Il prépare la remise des prix prévue dans le cadre de l'Assemblée annuelle de la SSMIG pour qu'elle se fasse à la suite de cette assemblée. Il prévoit l'évaluation du précédent appel d'offres, ainsi que l'organisation du prochain.

Missions du comité consultatif scientifique

La composition du comité consultatif scientifique varie d'un projet à l'autre. En principe, ce comité comprend si possible deux spécialistes en médecine interne générale (médecin de famille ou médecin hospitalier), un(e) expert(e) diplômé(e) en santé et en économie d'entreprise / de la santé. D'autres experts (externes) par exemple en éthique, informatique ou dans d'autres domaines de compétences seront consultés selon les besoins.

La mission du comité consultatif scientifique est de vérifier les différents dossiers en langue anglaise (formulaire de candidature ou de requête, ainsi que 20 pages de protocole de recherche max.), et d'émettre à l'attention du jury une recommandation pour un classement de 1 à 6 (1 insuffisant / 6 excellent) et un commentaire d'évaluation de max. 1000 signes par critère de qualité/classement.

Réalisation

Appel d'offres

La SGIM-Foundation procède chaque année à un appel d'offres sur un thème donné dans divers journaux médicaux. Ces thèmes seront en lien direct avec les problématiques scientifiques actuelles en MIG et avec l'organisation des soins.

Montant du prix

Trois projets seront sélectionnés et chacun sera financé à hauteur de CHF 50 000. Ils seront attribués à des projets de recherche liés au thème annuel.

La remise des prix de la SGIM-Foundation de l'appel à projets 2015/2016 se déroulera à l'occasion du congrès de printemps de la Société Suisse de Médecine Interne Générale (SSMIG) qui se tiendra du 30 mai au 1^{er} juin 2018 au Congress Center à Bâle.

Mode opératoire

Dossier de candidature: Le dossier à fournir sera composé d'un formulaire de demande avec les coordonnées, titre et type de demande, précisions sur les droits d'auteur, précisions sur le reporting, besoins financiers détaillés, liste des annexes/pièces jointes, lieu/date/signature, etc. ainsi que d'un protocole de recherche écrit de 20 pages maximum en langue anglaise.

Ce protocole de recherche contient les informations/faits les plus importants sur le projet / la requête: objectifs, contenus/faits, procédures etc. liés au projet. Les premières pages résument les principaux points, sous la forme d'un management summary pour les projets ou d'un abstract pour les études.

Critères de sélection

- **importance:** le projet apporte-t-il de nouvelles connaissances sur le sujet? Propose-t-il des solutions?
- **originalité:** le projet est-il original et innovant, a-t-il une portée socio-économique?
- **choix des méthodes:** les méthodes prévues sont-elles les plus appropriées pour concrétiser le projet?
- **faisabilité:** le projet est-il réalisable en termes de budget, de personnel et d'organisation?
- **qualité des structures/de l'environnement:** l'auteur(e) peut-t-il/elle compter sur des structures professionnelles qui garantissent durablement le niveau du projet?

Controlling/reporting

Les lauréat(e)s sélectionné(e)s sont tenu(e)s d'envoyer les documents suivants au bureau de la SGIM-Foundation: un rapport intermédiaire sur l'état du projet ou de l'étude avant la mi-janvier de l'année suivante à compter de la date de lancement, et le rapport final dans les 6 mois suivant la date de clôture. Ceux-ci sont intégrés dans l'évaluation de l'appel d'offres respectif et sont utilisés pour la planification des séries d'appels d'offres suivantes.

Droits d'auteur/communication

Les lauréat(e)s s'engagent à mentionner la SGIM-Foundation dans leurs publications et leurs supports de communication, en utilisant le logo. Dans le même temps, la SGIM-Foundation et la SSMIG ont le droit, avec l'accord des lauréats, d'utiliser les contenus des projets/études primés pour leur communication interne et externe.

Calendrier pour l'appel à projets

Délai de remise des dossiers	28 février 2018
Examen et classement des requêtes par le comité consultatif scientifique	Mars – fin avril 2018
Sélection des nominés par le jury/information / information des gagnants par le secrétariat de la SGIM-Foundation à Berne	Mai 2018
Remise du prix par le jury lors du congrès de printemps de la SSMIG / participation des lauréat(e)s	Jeudi 31 mai 2018
Remise des premiers rapports intermédiaires des projets et études primés au secrétariat de la SGIM-Foundation à Berne	Mi-janvier 2019

Contact/informations

- Prof. Dr. med. Jean-Michel Gaspoz, Président de la SGIM-Foundation et co-président de la SSMIG
- Bernadette Häfliger Berger, avocate, secrétaire générale de la SGIM-Foundation / secrétaire générale SSMIG

SGIM-Foundation,
c/o Société Suisse de Médecine Interne Générale (SSMIG)
Monbijoustrasse 43 / case postale
3001 Berne
Tél. 031/ 370 40 00
E-mail: foundation@sgaim.ch

<http://www.sgaim.ch/foundation>

Berne, 15 décembre 2017 / SGIM Foundation